



Un peu fatigué à l'ajournement! A genoux G-D: David Thies-Thompson (NACO), Barbara Hankins (2ème V-P), Edith Stacey (Edmonton), Robert Fraser (Secrétaire). **Debout G-D:** Richard Sandals (Ballet national), Margaret Isaacs (Nova Scotia), Mark Tetreault (FAM-DSS Canada), Jim Biros (Local 149 Senior Bus. Rep.), Karen Foster (Vancouver), Eline Brock Sanheim (FAM-DSS associée; l'ancienne 1er V-P), Francine Schutzman (Présidente), Gary Borton (Regina), Mike Thomson (Calgary), Marc Moscovich (Québec), Andrea Lysack (Windsor), Arlene Dahl (Winnipeg), Elspeth Thomson (Hamilton), Kenji Fuse (Victoria), Dan Blackman (Toronto, et maintenant 1er V-P)

La Conférence 2006 de l'OMOSC du 2 au 6 août, hôtel Fort Garry, Winnipeg

Une fois de plus, la Conférence annuelle de l'OMOSC nous a offert un déluge de renseignements et une excellente occasion d'évaluer l'état de santé de notre profession partout dans ce vaste pays.

Comme il est pratiquement impossible de résumer cinq jours de réunions en un rapport à la portée d'*Una Voce*, le présent rapport ne sera qu'un survol de la Conférence. Si vous désirez d'autres précisions, le délégué de l'OMOSC devrait être en mesure d'élaborer sur ce que nous présentons ici. Si votre orchestre n'a pu envoyer un délégué, n'hésitez pas à communiquer avec les membres du Conseil de direction de l'OMOSC par le biais du site Web (www.ocsm-omosc.org) afin d'obtenir des précisions.

Rapports

Chaque année, le **délégué de l'OMOSC** qui vous représente fait rapport à une séance à huis clos (seuls les directeurs et les délégués de l'OMOSC). En plus de fournir des données de base sur la saison qu'ont vécue les

(suite page 3)

Un mot du rédacteur

De retour au bercail... Alors que je vous écris, je suis de retour sur la côte Ouest. Un grand merci aux musiciens de la Calgary Philharmonic Orchestra de m'avoir accueilli si chaleureusement au cours de la saison 2005-2006; et merci aussi aux musiciens de la Victoria Symphony de m'avoir permis de revenir! Le présent numéro étant très volumineux, je ne prendrai plus de votre précieux temps...

À la mémoire de Richard Totusek (1938-2006)

L'OMOSC regrette le décès du parlementaire Richard Totusek. Tiré de l'article nécrologique du Los Angeles Times :

Richard Totusek, 68 ans, de Las Vegas est décédé le jeudi 29 juin à la suite de complications liées à une maladie du cœur. Il est né à Spokane (Washington), l'enfant unique de Lidumil et Olga Totusek, et a débuté sa carrière musicale dès son jeune âge. Il a obtenu un diplôme avec très grande distinction de la Gonzaga University, puis a poursuivi ses études à la Georgetown University à Washington, D.C. Il a été président du Local 105 des musiciens professionnels de même que parlementaire du Conseil municipal de Spokane

UNA VOCE

la publication officielle de l'Organisation des musiciens d'orchestres symphoniques du Canada, est publiée à la fois en français et en anglais quatre fois par année, notamment en octobre, en décembre, en février et en avril. Les dates limites pour la réception du contenu non traduit sont le 15 septembre, le 15 novembre, le 15 janvier et le 15 mars.

Vous pouvez obtenir des renseignements par le biais du site Web de l'OMOSC, sous la rubrique « Ressources » à www.ocsm-omosc.org.

rédacteur – Robert Fraser

les directeurs de l'OMOSC

présidente (2005-07)
1er vice-président (2006-08)
2ème vice-présidente (2005-07)
secrétaire (2006-08)
trésorier (2006-08)

Francine Schutzman
Daniel Blackman
Barbara Hankins
Robert Fraser
Jeff Garrett

délégués des orchestres de l'OMOSC

Calgary Philharmonic Orchestra
Canadian Opera Company Orchestra
Edmonton Symphony Orchestra
Hamilton Philharmonic Orchestra
Kitchener-Waterloo Symphony Orchestra
National Arts Centre Orchestra
National Ballet of Canada Orchestra
Orchestra London Canada
Orchestre Métropolitain du Grand Montréal
Orchestre Symphonique de Montréal
Orchestre Symphonique de Québec
Regina Symphony Orchestra
Saskatoon Symphony Orchestra
Symphony Nova Scotia
Thunder Bay Symphony Orchestra
Toronto Symphony Orchestra
Vancouver Symphony Orchestra
Victoria Symphony
Windsor Symphony Orchestra
Winnipeg Symphony Orchestra

Mike Thomson
Colleen Cook
Edith Stacey
Elspeth Thomson
Katherine Robertson
David Goldblatt
Richard Sandals
David Pell
Monique Lagacé
Vivian Lee
Marc Moscovich
Gary Borton
Arlene Shiplett
John Rapson
Penny Clarke
Daniel Blackman
Karen Foster
Kenji Fuse
Greg Sheldon
Arlene Dahl

[Note du rédacteur : Le Conseil municipal de Spokane a proclamé le 10 juillet 2006 comme la journée Richard Totusek]. Il a aussi été élu au Conseil exécutif international de la Fédération américaine des musiciens. Tout au long de sa vie, il a participé à diverses activités communautaires et syndicales, et a de plus été détenteur de droits d'une chaîne de bureaux H&R Block à Washington et à Idaho.

En 1993, il est déménagé à Hollywood (Californie) où il a été vice-président, puis ensuite trésorier du Local 47 des musiciens professionnels pendant une période de huit ans. Il a ensuite pris sa retraite à Las Vegas, où il a été nommé parlementaire honoraire du syndicat des musiciens du Local 369.

Nous sommes fiers de dédier la Conférence 2006 de l'OMOSC à la mémoire de Richard (consulter les « Résolutions » dans le rapport de la Conférence présenté dans le présent numéro). Nous étions aussi heureux d'avoir comme invitée à la Conférence, la veuve de Richard, Joan. Francine et moi-même avons eu la chance d'être à la même table que Joan lors du souper tenu par le Local 190 et la WSOPA. Quoique nous connaissions bien Richard, nous savions peu sur sa vie familiale et sur ses expériences à l'extérieur des conférences de musiciens et de la FAM (Richard était également parlementaire de la ROPA). Joan m'a raconté des anecdotes au sujet de la passion de Richard pour les langues, ce qui m'intéressait particulièrement puisque Richard lui-même encourageait mon apprentissage du Grec. Nous connaissions Richard en tant que pianiste, mais nous n'avions aucune idée de son expertise – Joan nous a raconté que Richard a déjà, sans répétition, accompagné brillamment un violoniste lors d'une compétition au collège!

Les personnes qui ont travaillé avec Richard à l'OMOSC se rappelleront toujours son esprit si vif, son fabuleux talent pour les langues et, surtout, sa capacité de faire du sens de ce qui est insensé! Richard pouvait examiner un paragraphe qui avait été « scruté » par les avocats, les comptables et les manieurs de mots bien intentionnés quoique peu judicieux, et en quelques rayures du crayon rouge, le rendre clair, concis et habituellement raccourci de moitié.

Richard, tu nous manqueras. Alors que j'écris les modifications aux révisions, ou que j'amorce la réécriture inévitable des paragraphes dans la convention collective, je me demanderai toujours, « Comment Richard aurait-il écrit cela? ».

Robert Fraser - Rédacteur, Una Voce

MES VACANCES D'ÉTÉ CETTE ANNÉE

Francine Schutzman, Présidente

J'espère qu'au moment de recevoir le présent bulletin d'information, vous aurez entendu parler ou lu un rapport de votre délégué de l'OMOSC au sujet de la Conférence qui a eu lieu cet été à Winnipeg. Comme toujours, elle débordait de renseignements et de débats. Nous avons d'abord parlé d'un paragraphe de convention collective modèle visant à régler les enjeux liés à la retraite; cela sera une œuvre en cours d'élaboration. Nous avons dit au revoir à deux excellents

membres du Conseil, soit la trésorière de longue date, Elaine Thompson de l'Orchestre du COC, et la plus dynamique 1re vice-présidente, Eline Brock Sanheim, qui travaille maintenant à temps partiel pour la DSS du Canada. Le Conseil de l'OMOSC est maintenant enrichi par l'ajout de Dan Blackman, de l'Orchestre symphonique de Toronto, le nouveau 1er vice-président, et Jeff Garrett, d'Orchestra London, qui se chargera de l'aspect « politique » du poste de trésorier. À notre grand soulagement, Elaine se chargera encore de la tenue des livres. Nous ne sommes pas la seule organisation à utiliser ses talents dans ce domaine. L'homme à tout faire, Bob Fraser, poursuit son rôle de secrétaire de l'OMOSC.

Dan et Jeff ont tous deux été plongés froidement dans le monde des rondes infinies de conférences, tout comme la 2e vice-présidente, Barbara Hankins. En règle générale, je participe aux conférences de l'OMOSC, de l'ICSOM et de la ROPA qui ont lieu en août, mais cette année, comme j'avais besoin d'une pause, Barbara a participé à la conférence de la ROPA à Charleston en Virginie occidentale, et Dan a participé à la conférence de l'ICSOM à Nashville. Le travail m'ayant empêché de participer à la réunion du Conseil d'Orchestre Canada, Jeff s'est chargé de représenter l'OMOSC à cette réunion. Chacune de ces personnes a fourni un rapport au Conseil sur les conférences respectives, et je n'ai aucun doute qu'ils ont tous représenté l'OMOSC à son meilleur.

Une autre réunion à laquelle je n'ai pu assister cet été a été la première ronde des négociations entre la FAM et la SRC. Rob McCosh, président sortant de l'OMOSC, nous a représenté au cours de cette semaine-là, qui s'est avérée, semble-t-il, une perte de temps. À l'heure actuelle, la deuxième ronde se prépare. Je participerai à certaines séances et j'espère vous donner des nouvelles positives une fois qu'on aura laissé retomber la poussière. La SRC fait actuellement tout un remaniement de sa programmation afin de plaire davantage aux auditoires plus jeunes. J'ose espérer qu'il restera assez de musique classique pour les personnes qui jouissent de l'« ancienne » SRC depuis des années, et que nos orchestres auront toujours une forte présence dans la nouvelle programmation.

À la Conférence de l'OMOSC, on a beaucoup parlé de l'entente nouvellement ratifiée entre la FAM et un groupe de gestionnaires d'orchestres qui stipule les conditions relatives à l'enregistrement d'un produit durable (p. ex. un CD) à partir d'une représentation en direct, qui peut être tirée du matériel archivé ou d'un concert actuel. L'évolution de la scène des enregistrements d'orchestres a entraîné ces négociations, au sujet desquelles j'ai écrit dans un numéro d'Una Voce l'an passé. Nous visons à faciliter la communication de notre produit au public en établissant une façon peu onéreuse pour nos orchestres d'enregistrer. L'entente est à l'essai, pour une durée de trois ans, et il est possible que l'on vous demande d'approuver un projet d'enregistrement. Le paiement minimal est de 80 \$ par musicien pour l'enregistrement, en plus du paiement de toute séance partielle jugée nécessaire. Comme le projet est à faible budget, il importe de se rappeler que les musiciens de l'orchestre retiennent le droit de vote pour chacun des projets individuels proposés.

Alors que j'étais en Europe cet été, j'ai eu l'occasion d'assister à une répétition du Berlin Philharmonic. Je visitais un ami qui est alto à l'orchestre, et j'ai été très intéressée de connaître l'attribution des places dans la section des cordes. À part les musiciens à titre placés à l'avant de chaque section, les cordes prennent tout simplement place à l'endroit de leur choix cette semaine-là. La rotation est autogérée et tout semble rouler sans accrochage. Un concept intéressant, ne pensez-vous pas?

J'imagine que cette pratique peut facilement stimuler et valoriser chacun des joueurs de la section des cordes.

L'été prochain, la Conférence de l'OMOSC aura lieu dans la ville de Québec. Serez-vous de la partie?

rapport de la conférence (à suivre)

orchestres, les rapports des délégués permettent de partager les problèmes ou les préoccupations de l'orchestre et d'échanger à ce sujet. Les **directeurs de l'OMOSC** présentent des rapports écrits sur leurs activités au cours de la saison, et le **président de l'OMOSC** en profite à chaque année pour ouvrir la Conférence et la boucler avec le mot de la fin.

Le personnel de la **Division des services symphoniques de la FAM (DSS – FAM)** était sur place, notamment **Mark Tetreault** et **Eline Brock Sanheim** du bureau canadien de la FAM, et **Laura Brownell** du bureau du président international à New York. Ils ont présenté un rapport sur les activités de l'année, comme l'ont fait le **vice-président de la FAM du Canada, Bobby Herriot**, et **Tom Lee, président de la FAM.**

Bruce Ridge, président de la ICSOM, et **Larry Gardner, vice-président de la ROPA**, représentaient les conférences sœurs aux États-Unis. Bruce a prononcé une excellente allocution, qu'il a gentiment offerte par courriel aux délégués à la suite de la Conférence.

Deux de nos partenaires de l'industrie étaient également présents. En effet, **Orchestres Canada** était représenté par **Katherine Carleton, directrice exécutive**, et le **Conseil des Arts du Canada**, était représenté par **Angela Birdsell, officière musicienne, Programme de symphonie et d'opéra**. Malheureusement, pour une deuxième année d'affilée, la SRC n'a pu envoyer un représentant à la Conférence.

Enfin, la société d'assurance **HED Insurance**, responsable d'assurer nos instruments, était sur place pour présenter un rapport sur notre police collective et répondre aux questions des délégués.

Atelier à l'intention des orchestres en cour de négociation

Une séance en soirée était réservée aux délégués dont l'orchestre avait ou devait sous peu entamer des négociations pour la saison 2006-2007. Les délégués ont eu l'occasion de discuter de la situation qu'affrontent leurs orchestres respectifs avec le personnel de la DSS et **Michael Wright, conseiller juridique de l'OMOSC.**

Présentations et discussions avec des experts

En plus des affaires habituelles, nous tentons toujours de baptiser la conférence d'un thème. Cette année, nous avons axé notre attention sur la façon dont les orchestres s'occupent de leurs membres plus âgés. À cette fin, nous avons participé aux présentations suivantes :

Michael Wright, conseiller juridique de l'OMOSC, a fait une présentation intitulée « **Legal Issues and the Older Musician** » (les enjeux juridiques liés au musicien plus âgé). Il a présenté les enjeux juridiques liés à la retraite obligatoire en Ontario, aux droits des travailleurs en vertu de la législation sur les droits de la personne et des lois provinciales ainsi qu'aux responsabilités tant des syndicats que des gestionnaires eu égard aux besoins des musiciens plus âgés. La fin de la retraite obligatoire entraînera des conséquences à la table de négociation – des dispositions visant à aider les musiciens plus âgés (le conditionnement au travail, le partage d'emploi, les incitatifs relatifs aux indemnités de départ) auront un effet sur le résultat net si vivement examiné par les gestionnaires.

Mark Tetreault, directeur de la DSS-FAM au Canada, a animé le débat sur le libellé des conventions collectives par rapport aux musiciens plus âgés. Il a été rapidement convenu qu'un libellé « passe partout » standard était nécessaire dans ce domaine et que cela représente une tâche continue pour l'OMOSC et la DSS. Le dernier numéro du bulletin *Una Voce* (mai 2006) affichait certains modèles de libellés tirés des ententes de Vancouver et de Winnipeg. **Eline Brock Sanheim**, la nouvelle adjointe à la DSS, a présenté les résultats d'un « sondage sur la retraite » qu'elle a distribués aux délégués avant la Conférence. Vous pouvez obtenir les résultats de ce sondage auprès des délégués.

Marshall Chasin, directeur de la recherche sur l'audition pour le compte de **Musicians Clinics of Canada**, a fait une excellente présentation sur les **Musiciens et la perte d'ouïe**. Le présent numéro présente sous pli séparé certaines de ses suggestions appropriées au milieu de travail symphonique. Nous vous recommandons fortement de visiter www.musiciansclinics.com/articles, et de prendre connaissance de ses nombreux articles sur le sujet.

Ellen Versteeg-Lytwyn, gestionnaire de la caisse RBE-EFAM, et **Humberto Martins, gestionnaire des prestations de retraite** ont fait une présentation sur l'état de santé de notre fonds de retraite. Pour la première fois, nous avons visionné un graphique comparant le retour sur l'argent investi dans les régimes de retraite au retour sur l'argent contribué à la caisse de retraite de la FAM. Les résultats ont été quelque peu époustoufflants! En effet, nous sommes choyés d'avoir un régime qui donne un aussi bon rendement. L'OMOSC prépare une requête officielle à l'intention des administrateurs au sujet de l'indexation de notre régime de retraite (c.-à-d. les avantages seraient adaptés au coût de la vie). Encore une fois, vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en visitant le site www.afmepw.com et en examinant le résumé de la description du régime.

Len Lytwyn, directeur exécutif de la FAM du Canada, a présenté un aperçu des droits connexes au Canada. Bon nombre d'entre vous ont rempli les formulaires de droits connexes (les droits d'auteur payables aux interprètes de l'enregistrement). La FAM

s'est rendu compte qu'il sera difficile de payer les orchestres symphoniques en raison du grand nombre de musiciens et du roulement d'année en année dans nos organisations. Certains enregistrements sont si anciens que les membres ont pris leur retraite, sont déménagés, ou sont même décédés depuis l'enregistrement. Puis, comme le temps d'antenne réservé à la musique d'orchestre symphonique est limité, le montant payable aux particuliers est minime. Len a demandé à la FAM d'examiner la possibilité d'effectuer les paiements de droits connexes aux associations de musiciens d'orchestres plutôt qu'aux musiciens eux-mêmes (consulter « Résolutions » ci-après).

Comités de l'OMOSC

Les comités permanents de l'OMOSC ont été très occupés. Le **Comité des médias électroniques** a tenu un débat sur les prochaines négociations de la SRC et a présenté deux résolutions (voir ci-après). Le **Comité de rédaction** s'est chargé des communications internes de l'OMOSC, notamment *Una Voce*, le répertoire et les nouveaux documents pour guider les délégués de l'OMOSC dans la réalisation de leurs nombreuses tâches. Le **Comité du gouvernement et des communications** a relevé le défi continu visant à communiquer notre message au public. Le **Comité d'emplacement de la Conférence** a choisi l'emplacement des deux prochaines conférences (2007 aura lieu à Québec et Victoria est un endroit possible pour la Conférence de 2008). Le **Comité des règlements** a effectué une révision approfondie des règlements (consulter les « Résolutions » ci-après). En raison de la présentation du « Ring » de Wagner par la COC, la **trésorière de l'OMOSC, Elaine Thompson** n'a pu participer à la Conférence cette année. Par conséquent, le **Comité des finances** s'est réuni par téléphone avant la tenue de la Conférence. Les délégués ont approuvé le budget 2006-2007 et ont accepté les états financiers annuels de l'OMOSC (disponibles auprès des délégués). Enfin, le **Comité des mises en candidature** a cherché partout pour des candidats afin de combler trois postes au Conseil de direction. **Robert Fraser** revient à titre de secrétaire, et l'exécutif accueille les nouveaux membres **Jeff Garrett, trésorier** (Orchestra London) et **Dan Blackman, 1^{er} vice-président** (Orchestre symphonique de Toronto).

Sujets à l'horaire de la Conférence

Chaque année l'exécutif et les délégués notent les sujets qui méritent un débat à la Conférence. Certains de ces sujets reviennent à chaque année; les soi-disant « enjeux qui ne disparaissent jamais » Parfois, ces sujets donnent lieu à des résolutions, ou font simplement l'objet d'un débat. Voici la liste des sujets ayant fait l'objet d'un débat :

- L'appui du local relatif aux négociations symphoniques (les tâches du Local visant à fournir une représentation appropriée à la table de négociation)

- L'obligation du Local à mettre en œuvre une convention collective.
- Le Conseil exécutif international (CEI) de la FAM; la possibilité de convertir les postes au CEI actuellement comblés par élection à des postes de salariés non élus.
- La nouvelle entente d'enregistrement en direct de la FAM; cela a fait l'objet d'un débat approfondi car elle représente une dérogation importante par rapport aux ententes antérieures de la FAM.
- Négociations avec la SRC : un débat relatif à l'exigence selon laquelle la SRC paye un orchestre complet pour une représentation hors studio (y compris les musiciens qui ne font pas partie de la représentation actuelle). Dans le contexte des négociations, la SRC tente vivement d'éliminer cette exigence qui fait partie de l'entente de la FAM et de la SRC.
- Comité d'éthique de l'OMOSC – convoqué pour débattre les enjeux liés aux orchestres offrant des représentations dans des régions habituellement servies par un autre orchestre de la FAM. Ce point a fait l'objet d'un débat lors des Conférences des musiciens (Player Conferences) en réponse à la nouvelle résidence de la Cleveland Orchestra en Floride, qui a entraîné la fermeture de l'orchestre local.
- Auditions – comparaison de la participation aux auditions; raisons possibles pour une faible participation (la perte d'Aide à la mobilité a été débattue).
- Dispositions relatives aux « congés autorisés ».
- Le changement de la situation fiscale passant de « travailleur autonome » à « employé » (surtout dans les cas de Kitchener-Waterloo et Orchestra London) – quel a été l'effet sur ces organisations et sur les musiciens.
- Les musiciens œuvrant aux conseils d'orchestres symphoniques (surtout pendant les négociations).
- Création des comités de santé et de sécurité.
- Possibilité de relève pour les Locaux ayant de la difficulté à envoyer des délégués à la Conférence; la durée et la fréquence des conférences a fait l'objet d'une discussion.
- Enregistrements archivés – à la recherche de pratiques standard (soliste de l'orchestre par opposition à un interprète de l'extérieur).

Résolutions

Cette année le comité des règlements a révisé à fond les règlements de l'OMOSC : 8 des 14 résolutions adoptées à la Conférence font partie des règlements modifiés. Pour des raisons d'espace, les résolutions sont présentées ci-après de façon abrégée plutôt que complète (sauf pour la résolution n° 1).

Résolution n° 1 – Attendu que, feu Richard Totusek prônait l'ordre, la raison, la précision et la clarté

d'esprit; qu'il a vécu sa vie selon ces principes et qu'ils lui étaient aussi chers que l'indépendance et la liberté, et

Attendu que, Richard Totusek aimait et servait la Fédération américaine des musiciens des États-Unis et du Canada, ses Locaux et ses membres, qu'il ne cherchait aucune autoglorification par le biais de ces exploits, et qu'il s'acquittait honorablement de ses tâches de façon équitable, ouverte et tolérante par rapport aux opinions divergentes; et

Attendu que, Richard Totusek a assisté, participé et contribué à plusieurs conférences de l'OMOSC, et qu'en acceptant le poste de parlementaire de l'OMOSC, il a délicatement enseigné aux délégués et aux directeurs le besoin et les avantages de la procédure, et qu'il a aidé à peaufiner les règlements et les ajouts à ces règlements; à ces causes

Il est résolu, que la conférence 2006 de l'OMOSC/OCSM soit dédiée à la mémoire de Richard Totusek.

Résolution n° 2 – Attendu que, la tâche de distribuer le versement des droits connexes aux musiciens d'orchestres individuels ou à leurs héritiers est tellement grande que ces versements seront retardés, possiblement indéfiniment, à ces causes

Il est résolu, que, le cas échéant, de tels versements payables aux musiciens d'orchestres de l'OMOSC soient effectués en un paiement forfaitaire aux organisations des dits orchestres.

Résolution n° 3 - Attendu que, les chiffres cités dans la *Canadian Limited Pressing Agreement* sont passés à 3 000 unités et à 50 \$ l'heure, à ces causes

Il est résolu, que la *Canadian Symphonic Limited Pressing Agreement* soit augmentée à un maximum de 3 000 unités et à un tarif horaire minimal de 50 \$.

Résolution n° 4 – modification du Règlement décrivant l'OMOSC/OCSM comme une conférence de musiciens de la FAM.

Résolution n° 5 – la modification du Règlement précisant les diverses catégories d'adhésion à l'OMOSC; surtout ce qui constitue un membre de l'orchestre. La présente modification identifie clairement les musiciens d'un orchestre membre qui doivent payer la cotisation à l'OMOSC.

Résolution n° 6 – la modification du Règlement établissant les critères pour devenir un « membre retraité » de l'OMOSC, et établissant la cotisation pour de tels membres. Le présent Règlement a été modifié en réponse aux demandes visant à permettre aux musiciens retraités des orchestres de l'OMOSC de prolonger leur affiliation à l'OMOSC et être admissibles au régime d'assurance collectif de l'OMOSC relatif aux instruments.

Résolution n° 7 – précise que la catégorie des « membres associés » peut comprendre des orchestres qui ne sont peut-être pas admissibles à la catégorie des « orchestres membres ». La présente résolution a également fixé à 100 \$ la cotisation annuelle des membres associés.

Résolution n° 8 – précise davantage les critères relatifs à une demande pour devenir un orchestre membre de l'OMOSC (la présence d'une convention collective d'un Local de la FAM).

Résolution n° 9 – précise la façon dont les honoraires des membres de l'exécutif sont établis, et la façon dont ils seront remboursés pour les frais remboursables occasionnés par l'exercice de leurs fonctions.

Résolution n° 10 – la modification du Règlement permettant aux membres de l'exécutif de nommer un membre d'un orchestre pour aider à réaliser les objectifs de l'OMOSC dans un cas particulier si un membre de l'exécutif n'est pas disponible pour effectuer la tâche.

Résolution n° 11 – précise davantage la demande d'orchestre membre (retirant une section applicable plus loin dans les Règlements et la plaçant sous un article plus approprié).

Résolution n° 12 – la modification affirme que les membres émérites ne seront pas tenus de payer la cotisation.

Résolution n° 13 – *Il est résolu*, que l'OMOSC/OCSM présente une demande officielle au Conseil d'administration de la Caisse RBE-EFAM (Canada) afin d'examiner la possibilité d'indexer les prestations de retraite par rapport au coût de la vie.

Résolution n° 14 – *Il est résolu*, que l'OMOSC/OCSM nomme la société Grant Thornton, de Winnipeg, comme comptable pour l'exercice 2006-2007.

Résolution n° 15 – *Il est résolu*, que l'OMOSC/OCSM nomme Stefan Jungkind du Edmonton Symphony Orchestra comme responsable de la banque de données de l'OMOSC/OCSM pour l'exercice 2006-2007.

Des remerciements...

s'adressent à nos amis à Winnipeg : Local 190, FAM et la Winnipeg Symphony Orchestra Players' Association de nous avoir offert un succulent souper au « East India Company » le vendredi soir. Et, je ne sais trop s'ils en sont responsables, mais je n'ai pas été piqué par un moustique en cinq jours (et oui, ils m'ont laissé sortir alors que j'étais en visite!).

Quelques notes de la présentation de Marshall Chasin sur « Les musiciens et la prévention de la perte de l'ouïe »

Les violons et les altos devraient toujours être loin des saillies tels que ceux que l'on retrouve habituellement dans les fosses d'orchestres. Le toit de ces saillies est souvent insonorisé de façon à minimiser la réflexion acoustique. Il arrive parfois, que la magnitude de la fréquence plus aiguë des composantes harmoniques de ces instruments soit réduite en raison de l'insonorisation. Comme les violons et les altos doivent être au courant de cette énergie à haute fréquence, le son est assourdi. Ces musiciens ont alors tendance à jouer plus fort afin de

compenser pour cette perte d'énergie, produisant un niveau de son trop élevé et risquant des blessures aux bras.

Bon nombre d'écrans acoustiques peuvent être placés à l'arrière d'un siège de l'orchestre servant à réduire la force sonore des instruments vers l'arrière. Selon le fabricant, certains sont opaques et d'autres transparents. Les écrans fonctionnent bien et atténuent (ou minimisent) davantage les fréquences aiguës que les sons graves. Toutefois, ces écrans à siège sont uniquement efficaces s'ils sont à sept pouces de l'oreille du musicien. S'ils sont plus éloignés, la réflexion acoustique du plancher et des pupitres annulera l'effet des écrans.

Les trompettes et les autres cuivres aigus devraient être surélevés. L'énergie nocive de la trompette se situe en grande partie dans les fréquences aiguës, et ces notes aiguës ont tendance à émaner de la partie évasée de la trompette tout comme un faisceau laser. Par conséquent, les sons nocifs aigus passeront au-dessus de la tête des autres musiciens en aval. De plus, les joueurs de trompettes ne seront pas tenus de jouer aussi fort pour faire entendre le son clairement. Et, lorsque le son des trompettes frappe l'oreille du chef d'orchestre, le niveau des fréquences est beaucoup moins nocif qu'il ne l'est pour les musiciens à l'avant des trompettes.

L'oreille humaine est semblable à toute autre partie du corps – trop d'usure risque de l'endommager. L'oreille met environ 16 heures à se « replacer ». Après avoir assisté à un concert rock ou à une séance à son élevé, vous remarquerez possiblement la diminution de l'audition et/ou l'acouphène (le bourdonnement) dans vos oreilles. De plus, si votre audition était évaluée à la suite d'un concert, on signalerait une perte temporaire de l'ouïe. Cependant, après 16 heures, votre ouïe devrait retrouver le niveau « de base » (avec un peu de chance, le niveau normal). À la suite d'une séance ou d'un concert, ne répétez pas avant 16 ou 18 heures. C'est aussi une excellente raison de ne pas couper l'herbe pendant une journée ou deux!

Le fait de chanter bouche fermée juste avant, et pour la durée d'un son fort tel que celui du claquement des cymbales ou d'un jeu sur le bord, peut protéger votre ouïe. Un petit muscle dans l'oreille moyenne contracte lorsqu'il perçoit des sons forts. Cette contraction (appelée le réflexe stapédien) tire sur les os de l'oreille moyenne afin de rendre temporairement plus difficile le trajet du son vers l'oreille interne. Mère nature a prévu ce phénomène afin de réduire le son de notre propre voix. Si vous savez qu'un son fort tel que celui du claquement des cymbales doit se produire à l'instant, chantez bouche fermée et continuez de le faire pour la durée du son.

On devrait prévoir deux mètres de surface utile libre à l'avant d'un orchestre.

Pour plus de renseignements au sujet de la présentation du docteur Chasin, visitez le site Web de la Musicians' Clinics of Canada à www.musiciansclinics.com.